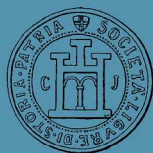


QUADERNI DELLA SOCIETÀ LIGURE DI STORIA PATRIA

7

Ianuensis non nascitur sed fit
Studi per Dino Puncuh



GENOVA
SOCIETÀ LIGURE DI STORIA PATRIA
Palazzo Ducale
2019

Ianuensis non nascitur sed fit
Studi per Dino Puncuh



GENOVA 2019

Referees: i nomi di coloro che hanno contribuito al processo di peer review sono inseriti nell'elenco, regolarmente aggiornato, leggibile all'indirizzo: <http://www.storiapatriagenova.it/ref.asp>

Referees: the list of the peer reviewers is regularly updated at URL: <http://www.storiapatriagenova.it/ref.asp>

I saggi pubblicati in questo volume sono stati sottoposti in forma anonima ad almeno un referente.

All articles published in this volume have been anonymously submitted at least to one reviewer.

« Si è risposto a Lutero e si risponde ogni giorno agli eretici »: Pier Maria Giustiniani l'antijustificateur

Antoine-Marie Graziani

antoine.graziani@wanadoo.fr

Pier Maria Giustiniani naît le 21 janvier 1693 à Chio dans une famille appartenant probablement au rameau Recanelli des Giustiniani¹. L'année suivante, Chio est occupée par la flotte vénitienne, mais la prompte réaction turque entraîne une rapide reconquête de l'île, abandonnée par les Vénitiens le 21 février 1695. Le retour des Turcs s'accompagne d'une féroce rétorsion contre les Chrétiens de l'île, considérés comme les complices de l'ennemi. A la suite de cette nouvelle occupation turque de nombreux Giustiniani décident de quitter l'île. Parmi ceux-ci, Pantaleo, un des hommes les plus riches de l'île, son épouse Maria surnommée Marucca et leurs enfants, partent s'établir en Morée, à Modon, où les Vénitiens se sont réinstallés dans les années 1680 au cours de la Grande guerre turque. Le gouvernement de la Sérénissime République lui concède différents biens qui lui permettent d'entretenir sa nombreuse famille tandis que son fils aîné Francesco entre au service des Vénitiens dans la guerre contre les Turcs. Pantaleo décède deux ans après. Vers 1700, Francesco, âgé d'environ dix-sept ans, s'installe à Gênes dans une maison du vico del Gelsomino, dans la paroisse de Nostra Signora delle Vigne. Il entre au service de la République comme officier sur les galères génoises, puis comme capitaine d'une des deux barques de guerre engagées pour la défense des bateaux marchands. Il reste néanmoins dans les difficultés pour faire vivre ses sept frères et sœurs, alors même que les Turcs le privent des biens que Venise avaient mis à sa disposition en Morée. Il bénéficie toutefois de deux avantages: d'abord il peut s'inscrire pour obtenir une partie du legs constitué en 1523 par Domenico fils de feu Bernardo Giustiniani auprès du Banco di San Giorgio; ensuite ses deux frères, Stefano et Pier Maria (aussi Pietro) décident de rentrer dans les ordres. Il faut certes leur constituer un patrimoine, mais ils réservent à leurs frères leurs droits sur le legs et le désignent tous deux comme leur héritier.

¹ *Giustiniani in Lunigiana* 2006-2007.

On ne peut remettre en cause la vocation religieuse des deux frères. Mais leur entrée très jeune dans les ordres s'effectue au sein d'une véritable stratégie familiale. Stefano Maria choisit l'ordre des dominicains à Santa Maria di Castello à Gênes où il est reçu en 1705 et dont il deviendra prieur. Pier Maria, reconnu comme fils de Pantaleo et de Maria par deux témoins, Vincenzo Giustiniani fils de Natale et Natale son fils le 14 février 1705 et comme baptisé dans la cathédrale de Chio, prend l'habit à treize ans, le 12 mars 1706. Il intègre l'ordre des Bénédictins au monastère de Montecassino. Francesco, grâce à des héritages, réussit à rétablir la position sociale de sa famille et épouse la fille d'une famille de la bourgeoisie génoise, Maria Giacinta Alerame en janvier 1715². Pier Maria fait ensuite d'importantes études en philosophie et en théologie au collège Sant'Anselmo à Rome. Surtout, comme il le rappellera en 1735 lors d'un affrontement avec le pouvoir civil, il se spécialise en droit canon. Ses bonnes dispositions le font apprécier de ses pairs. Il est tour à tour visiteur apostolique, théologien du Saint Office, archiviste de la basilique San Paolo³. L'abbé de Montecassino, don Arcangelo Brancaccio, le choisit comme son procureur lors du concile romain réuni en 1725. Le pape Benoît XIII repère le jeune Pier Maria à cette occasion: le 6 octobre 1726, Pier Maria devient évêque de Sagone en remplacement de monseigneur Domenico Giovanni Cavagnari. La consécration a lieu dans la chapelle Sixtine, comme il l'écrit à son ami l'abbé Gattola à Montecassino⁴.

Après un long séjour à Gênes, Giustiniani arrive à Calvi le 24 mai 1727, le lieu de résidence des évêques de Sagone depuis 1625. Il déborde d'ambition pour son évêché: il pense construire une nouvelle chapelle à proximité de la cathédrale antique de Sagone⁵; il s'occupe des travaux de rénovation de l'église cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Calvi⁶; il effectue une longue visite d'avril à octobre 1728, durant laquelle il s'imagine « évêque bâtisseur »⁷ et où il se rend

² On doit les détails familiaux à l'article LERCARI 2006-2007, p. 71 et sgg.

³ TABACCHI 2001.

⁴ STARACE 1934, p. 324.

⁵ Cfr. la lettre citée par GHERARDI 2013, p. 177; cfr. aussi STARACE 1934, p. 329, 15 juillet 1728.

⁶ Archivio di Stato di Genova (ASGe), *Archivio Segreto* 1435, lettre de juillet 1727, « la chiesa parrocchiale di Calvi è ridotta in istato si deplorabile che non par più casa di Dio, ma spelonca ... ».

⁷ STARACE 1934, p. 329, 15 juillet 1728.

dans des lieux « où de mémoire d'homme jamais un évêque ne s'était rendu »⁸. Il se préoccupe aussi de conserver et de faire copier toutes les pièces concernant les droits de l'Église dans son diocèse⁹, constituant la collection de volumes manuscrits récemment entrés aux Archives Départementales de la Corse-du-Sud. Et comme nombre d'évêques avant lui, il s'affronte avec les représentants de la République dans l'île pour des motifs divers¹⁰. A cette époque, il considère avec beaucoup d'affection les populations de son diocèse et il condamne sans réserve les mauvais traitements que leur réservent les officiers génois en poste¹¹. Un de ses grands adversaires sera le gouverneur Felice Pinelli contre lequel il écrit à plusieurs reprises et ce à la veille même des Révolutions de l'île¹². Les années 1728 et 1729 sont, comme on le sait, particulièrement mauvaises en Corse et l'évêque de Sagone n'hésite pas à lancer des travaux pour « sous couvert de travail » subvenir aux besoins des Corses nécessiteux¹³.

Les événements de 1729 changent la donne. Tandis que les autres évêques se réfugient à Gênes, lui se retire à Calvi où il demeurera plusieurs mois et Camillo de Mari, l'évêque d'Aleria quitte Cervione pour Bastia. Son sentiment concernant les Corses change du tout au tout, particulièrement en ce qui concerne les notables. Il leur reproche de diriger les populations vers « le plus énorme des délits: la rébellion ». Un point de vue idéologique chez lui, comme on le verra et qu'il développe dès l'origine des événements¹⁴. En 1731, il fera d'ailleurs état d'une apparition de la Vierge à une paysanne de Castagniccia: la Madonne aurait demandé à cette occasion aux populations de faire pénitence parce que la Corse allait être promptement châtiée¹⁵.

⁸ *Ibidem*, 22 octobre 1738, lettre de Pier Maria Giustiniani à don Erasmo Gattola.

⁹ *Ibidem*, p. 335.

¹⁰ Voir sur cette question FONZI 1956.

¹¹ STARACE 1934, pp. 331-332, 22 octobre 1738.

¹² ASGe, *Archivio Segreto* 1436, 29 janvier 1729, lettre de Pier Maria Giustiniani à Pietro Giustiniani: « Cugino carissimo. Se non fossi tanto rispettoso verso la Repubblica mi sarebbe già scappata la pazienza nel vedere l'artifizii ridicoli che'l governatore usa con procurare di far mi quietare ... ».

¹³ STARACE 1934, p. 332, 29 juin 1729.

¹⁴ ASGe, *Archivio Segreto* 1436, 28 mars 1730, lettre de Pier Maria Giustiniani à Pietro Giustiniani.

¹⁵ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1437, 15 janvier 1731, lettre de Pier Maria Giustiniani à l'archidiacre Antonj, vicaire général de Mariana.

Ce qui ne l'empêche pas de continuer à critiquer les officiers génois, qui partagent selon lui les responsabilités des révolutions en cours avec les chefs insulaires. Il scrute désormais les mutations et se félicite lorsque la République fait le choix d'un officier de meilleure qualité. Ainsi observe-t-il avec satisfaction le remplacement de l'abhorré Felice Pinelli par Giovan Francesco Groppalo, frère d'un abbé de ses connaissances:

« On considère ici comme acquise la nomination de Monsieur Giovan Francesco, votre très digne frère, destiné à devenir le gouverneur général de ce Royaume. Pour ma part, je ne pouvais recevoir de meilleure nouvelle non seulement pour l'intérêt commun de cette pauvre île mais aussi pour mon avantage personnel. J'espère vivre désormais dans le calme et sans avoir à m'engager pour défendre la cause de l'Eglise comme cela a pu se produire au cours du dernier *biennio* »¹⁶.

Une lettre qu'il double d'une seconde destinée au gouverneur lui-même le lendemain¹⁷.

Son séjour obligé à Calvi lui pèse néanmoins. D'autant qu'il est totalement privé de ses revenus. Il est même obligé d'emprunter 1050 écus romains. Tout à son idée de voir les populations abandonner la rébellion en cours, il se présente à son ami l'abbé Gattola comme le berger d'un troupeau que Dieu lui a confié et qu'il essaie de reprendre en main¹⁸. Profitant d'un moment de calme, il s'installe d'ailleurs à Vico, pendant quatre mois, à l'été 1730¹⁹. Mais il se trouve confronté à un mouvement qui désormais lui paraît surtout incontrôlable²⁰. La Balagne, une région en grande partie sur le territoire de son évêché, est à la tête de l'insurrection aux côtés de la Castagniccia. Et même une *pieve* aussi modérée que la *pieve* de Cinarca lui est désormais opposée comme représentant du pouvoir génois:

« A bon compte, la Cinarca toute entière s'était insurgée en assurant vouloir venir me brûler avec toute ma maison. Ils ne veulent plus me voir effectuer ma visite pastorale,

¹⁶ *Ibidem*, 4 janvier 1730, lettre de Pier Maria Giustiniani à l'abbé Groppalo.

¹⁷ *Ibidem*, 5 janvier 1730, lettre de Pier Maria Giustiniani à Giovan Francesco Groppalo.

¹⁸ STARACE 1934, p. 340, 23 mai 1730, lettre de Pier Maria Giustiniani à l'abbé Gattola.

¹⁹ Ce qui ressort d'une lettre du 18 septembre 1730 à Albizo Gaeta dans laquelle il affirme et des lettres de juin à septembre qui sont datées de Vico.

²⁰ ASGe, *Archivio Segreto* 1437, 25 janvier 1731, lettre de Pier Maria Giustiniani à son frère Stefano Maria.

autrement disent-ils il y aura des coups de feu. En somme être génois paraît être un grand péché »²¹.

A l'automne 1730, Giustiniani retourne à Calvi. Il y demeure bien qu'en mai 1731, les insurgés du diocèse de Sagone lui aient écrit pour lui faire savoir que

« son chapitre se trouve à Vico, tout comme sa résidence, et qu'en se réfugiant dans le préside de Calvi, il exprimait la méfiance qu'un bon pasteur ne pouvait témoigner à ses brebis »²².

Il fait pourtant savoir l'extrême dénuement dans lequel il se trouve, assiégé comme la population calvaïse à l'intérieur de Calvi: tout son capital consisterait en quinze *paoli*²³. Dans le même temps, il joint le pape Clément XII. Il lui demande de s'engager contre les rebelles, histoire de montrer à tous que le Saint-Siège n'a en rien approuvé la décision prise à Orezza de déclarer « juste » la guerre menée par les rebelles:

« Nous qui savons, d'une part, la ruine imminente et totale de la religion dans ce Royaume et, de l'autre, notre autorité trop faible et discréditée pour endiguer cette foule de malheurs, nous implorons le puissant bras de Votre Sainteté et le supplions humblement d'employer la plus extrême vigueur contre les rebelles. Ceux-ci se verront ainsi détromper de l'erreur que leur ont mise en tête leurs faux théologiens dans leur congrès, et particulièrement dans celui d'Orezza, à savoir qu'à Rome a été approuvée et canonisée la justice de la guerre qu'ils mènent contre leur souverain »²⁴.

Giustiniani espère voir surtout condamner ceux qu'il appelle dans une autre missive des « théologastres »²⁵, qui ont développé l'idée que la guerre menée par les Corses était « juste, utile, glorieuse et pie ». Dans une nouvelle lettre au pape, il fait valoir son dénuement, d'autant que les populations révoltées, désormais représentées par deux Généraux et une administration ont créé une sorte de République à la manière de Masaniello et l'ont mis en demeure de les rejoindre s'il veut toucher les dîmes²⁶. Son refus le prive de l'essentiel de ses maigres revenus.

²¹ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1436, 29 juin 1730, lettre de Pier Maria Giustiniani à Pietro Giustiniani.

²² ROSSI 1897, p. 165.

²³ STARACE 1934, pp. 347-348.

²⁴ LUCIANI - TADDEI 2009, pp. 287-288.

²⁵ STARACE 1934, p. 349.

²⁶ ASGe, *Archivio Segreto* 1437, 23 juillet 1732, lettre de Pier Maria Giustiniani au pape Clément XII.

On le voit suivre de très près les événements, particulièrement ceux où apparaissent Calvi et la Balagne. Les années 1731-1732 ont vu une intervention des troupes impériales en faveur de la République, puis les révolutions ont repris de plus belle. Les Corses lui apparaissent être des « chiens enchaînés » prêts à faire durer les choses pendant dix ou douze ans encore²⁷. Quant au gouvernement génois, il n'hésite pas à le priver de ses revenus, malgré des protestations qu'il a portées jusqu'à Gênes²⁸. Seuls les fidèles Calenzanais trouvent grâce à ses yeux²⁹, qui ne sont pas soutenus comme il le faudrait par les autorités: menacés par les montagnards, on ne leur offre, alors même qu'ils ont donné des otages, que 25 armes en 1734 alors qu'ils en réclament 400 pour se défendre³⁰. D'ailleurs, les autres Corses, venus pour se venger des Calenzanais en février 1735 ont hésité à entrer à Calenzana de crainte d'être tués, ce qui fait un peu regretter à Giustiniani que ceux-ci n'aient pas été mieux dotés d'armes à feu³¹. Il ne cesse d'ailleurs de plaindre leur sort, sacrifiés qu'ils sont à une politique qu'il considère comme erronée³². On retrouve les mêmes sentiments exprimés par les autorités de Calenzana au cours de la période, particulièrement au cours de l'épisode de la venue de Théodore à Montemaggiore en août 1736³³.

Gênes ne comprend pas que ce qu'il faudrait, selon lui, c'est une politique des otages dans les zones qui lui sont le plus favorable pour « assurer leurs arrières aux soldats »³⁴. D'ailleurs, affirme-t-il, les anciens Génois étaient plus malins et les histoires de la Corse qu'il a pu lire révèlent qu'ils « faisaient se battre les Corses contre les Corses ». Ce qui coûtait moins cher avec de meil-

²⁷ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1438, 6 août 1732, lettre de Pier Maria Giustiniani à l'avocat Giustiniani.

²⁸ *Ibidem*, 6 août 1732, lettre de Pier Maria Giustiniani à Monseigneur Inguibert, archevêque de Teodosia.

²⁹ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1439, pp. 4-6, 13 janvier 1734, lettre à son cousin Pietro Giustiniani.

³⁰ *Ibidem*, pp. 12-13, 18 janvier 1734, au même.

³¹ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1440, pp. 70-73, 3 février 1735, au même.

³² *Ibidem*, pp. 67-70, 2 février 1735, lettre au commissaire Pietro Maria Giustiniani à Bastia.

³³ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1482, 11 août 1736, lettre des représentants de Calenzana et de Moncale à l'évêque Pier Maria Giustiniani.

³⁴ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1439, pp. 186-187, 21 décembre 1734, à son cousin Pietro Giustiniani.

leurs résultats³⁵. Les modernes se servent, eux, de personnes « tout à fait privées de raison », ignorantes et présomptueuses³⁶. D'ailleurs, au nom du *jus del principato* ne cherchent-ils pas à le faire punir à Rome pour avoir fulminé une excommunication contre trois sbires à Calvi³⁷? Dans ses textes, la question du Clergé affleure partout. Les populations révoltées sont menées par des chefs qui n'hésitent pas à s'armer auprès des Juifs de Livourne, qui en échange peuvent aisément commercer dans l'île³⁸. Le clergé « des montagnes » soutient la rébellion, ce qui le chagrine au plus haut point. Tout comme les capucins, dont il dénonce l'action dans une lettre à Gattola le 8 octobre 1732³⁹.

1. *Un prélat engagé*

Dans le même temps, Pier Maria Giustiniani s'est engagé, sans en référer auprès des autorités génoises, dans le débat intellectuel entourant les révolutions de l'île. En 1732, le chanoine corse Giulio Matteo Natali a fait paraître avec la fausse indication de Campoloro une « Lettera di un corso ad un suo amico nazionale abitante in Terraferma », un petit opuscule de huit pages où il essaie déjà de dégager une série d'arguments pour justifier les révolutions. Giustiniani lui répond par un opuscule à peine plus gros (douze pages!) intitulé « Lettera d'incerto autore in cui si espongono e si confutano le pretese ragioni de' popoli sollevati della Corsica, colle quali si studiano di ricoprire appresso il mondo l'atto detestabile della loro ribellione verso la Serenissima Repubblica di Genova, loro legitima sovrana ». Il a en fait découvert un peu par hasard la publication de Natali et ce n'est qu'au cours de l'année 1735 qu'il écrit son libelle. Comme on le verra, la Sérénissime République apparaît peu pressée et surtout peu intéressée à répondre aux publications insulaires. Giustiniani attribue la *Lettera di un corso* à Sebastiano Costa, le futur grand chancelier de Théodore. Mais il attribuera pareillement le *Disinganno* à Orticoni et la *Giustificazione* à Natali! Heureusement qu'il se considère comme un des grands connaisseurs de la Corse du temps.

³⁵ *Ibidem*, pp. 4-6, 13 janvier 1734: « meglio spendere poche migliaia di scudi con quiete che molti milioni con inquietudine. In somma gli antichi genovesi non eran zucche. Io leggo delle storie di Corsica che facean combattere corsi contro corsi ... ».

³⁶ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1440, pp. 725-729, 24 décembre 1735, au même: « Mi dispiace solo che la Republica manda qui a governare uomini privi affatto dell'uso della ragione ... ».

³⁷ *Ibidem*, pp. 706-709, 18 décembre 1735, au même.

³⁸ *Ibidem*, 1439, pp. 6-9, au même le 15 janvier 1734.

³⁹ STARACE 1934, p. 348.

Il faut bien le comprendre, Pier Maria Giustiniani ne sera en réalité à aucun moment le portevoix de la République. Franco Venturi a bien sûr raison de le désigner comme « le plus combatif et le plus savant des évêques ligures, toujours à la tête de conflits avec les francs-maçons, les Corses, le Sénat de la République de Gênes même »⁴⁰. Mais, ses réponses s'effectuent à titre personnel. Giustiniani paiera lui-même la publication de la *Lettera d'incerto autore* et sa *Risposta* au *Disinganno*. Et son discours n'est pas réellement celui de la République. C'est plutôt un discours idéologique fait de préjugés aristocratiques et d'un discours de défense de l'Etat emprunté aux tenants de la monarchie absolue. Ainsi, ce qui le choque dans la « Lettera di un corso » c'est le fait que l'auteur ait donné le titre d'Altesse royale aux trois Généraux de la nation corse⁴¹!

L'arrivée en Corse de Théodore le désespère. Il voit en lui comme son cousin Pietro un « solenissimo birbo » qui sert dans une sorte de pièce que créent les chefs corses pour tromper les populations⁴². Giustiniani, malade, finit par se retirer à Gênes le 6 juin 1736⁴³. Dans une série de lettres il évoque la perte de ses revenus et le pillage de sa maison de campagne qui l'obligent à vendre tout le mobilier et jusqu'aux ustensiles de cuisine de son logement calvais⁴⁴. Bien qu'il affirme à l'évêque de Tivoli, monseigneur Pezzancheri, vouloir retourner dans l'île le plus rapidement possible⁴⁵, il demeure à Gênes toute l'année 1737 et la sortie à la fin de l'année de la *Risposta*, qui lui est immédiatement attribuée, l'empêche désormais de pouvoir résider en Corse. Le lui révèle, selon une lettre qu'il enverra en juillet 1759 au Père Francesco Maria Giustiniani, un moine corse venu alors le rencon-

⁴⁰ VENTURI 1976, p. 71.

⁴¹ ASGe, *Archivio Segreto* 1440, 22 janvier 1735, lettre de Pier Maria Giustiniani à Pasquale Pinelli: « L'autore si dice sia il dottor Costa, il quale almeno è certo ha voluto sì dia l'Altezza reale ai tre capi... Chi non conosce i corsi crederebbe che almeno quest'isola fosse la Gran Bretagna ... ».

⁴² *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1482, 22 avril 1736, lettre de Pietro Giustiniani à Pier Maria Giustiniani.

⁴³ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1441, pp. 368-369, 4 juin 1736, lettre au commissaire général Paolo Battista Rivarola, à Bastia.

⁴⁴ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1442, pp. 189-190, 9 mai 1737, lettre au chevalier Saverio Marini de Calenzana et *ibidem*, pp. 191-192, 9 mai 1737, lettre à Sebastiano Maria Antonelli de Calvi.

⁴⁵ *Ibidem*, pp. 159-161, 4 mai 1737, lettre à son cousin Pietro Giustiniani.

trer « dans des termes à faire venir la peur à un Roland »⁴⁶. Ce qui lui fait désirer « plus que jamais de renoncer au diocèse de Sagone ». D'autant que le frère lui dit clairement « qu'on savait en Corse qu'il était l'auteur de la *Risposta* » Par cette lettre, Giustiniani révèle à son correspondant pour la première fois qu'il est effectivement l'auteur du texte, même s'il se refuse à nommer celui qui a livré son nom aux Corses.

Bien qu'installé à Gênes, Giustiniani continue à se préoccuper de la Corse. Et on le voit recevoir de nombreuses lettres d'autres ecclésiastiques génois au sujet de la Corse discutant de la politique de la République dans l'île: ainsi la belle lettre du Jésuite Federico Spinola au sujet d'un nouveau règlement que Gênes voudrait appliquer à l'île en décembre 1737⁴⁷. Dans le même temps, il commence à chercher hors de l'île un nouvel endroit où il pourrait s'installer: il évoque dans une lettre l'évêché de Noli⁴⁸; dans une autre il fait état de l'intervention auprès de lui faite par le cardinal Spinola pour qu'il accepte d'être transféré dans l'évêché d'Ajaccio⁴⁹. Mais au fond il ne se déclare pas chaud pour ces transferts⁵⁰. La solution ne serait-elle pas de retourner à ses études, dans son abbaye de Montecassino⁵¹?

Ce n'est qu'avec l'intervention française en 1738 et jusqu'au retrait de Maillebois en 1741 qu'il réussit à tirer un peu d'argent de son évêché. Les habitants de Calenzana et de Calvi lui font connaître leur volonté de continuer à lui envoyer ce qu'ils lui doivent, contrairement aux Niolins qui continuent aussi à s'opposer à l'installation d'une nouvelle communauté à Curzo, où il a installé un prêtre à demeure⁵². Peu de temps après, ses parents,

⁴⁶ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1466, 24 juillet 1759, lettre au Père Francesco Maria Giustiniani.

⁴⁷ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1483, 18 décembre 1737, lettre du Père Federico Spinola à l'évêque Pier Maria Giustiniani.

⁴⁸ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1442, 4 mai 1737, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Dom Antonio Maria del Verme, doyen de Montecassino.

⁴⁹ *Ibidem*, 12 mai 1737, lettre de Pier Maria Giustiniani à l'avocat Saverio Giustiniani à Rome.

⁵⁰ *Ibidem*, 3 juillet 1737, lettre de Pier Maria Giustiniani à Francesco Saverio Giubega à Gênes.

⁵¹ *Ibidem*, 20 juillet 1737, lettre de Pier Maria Giustiniani au colonel Frediani, à Gênes

⁵² *Ibidem*, 1487, nombreuses lettres des habitants de Calvi et Calenzana aussi sur la fabrique de la cathédrale de Calvi. Sur Curzo; *ibidem*, 9 février 1741, lettre écrite par le secrétaire du commandant français en Balagne au sujet du nouveau village de Curzo. Voir aussi le texte de la *Risposta* sur l'œuvre de Giustiniani.

ses cousins l'avocat Xaverio Giustiniani et Francesco, fils de Pietro, Giustiniani un de ses correspondants résidant à Rome, lui font connaître la grande nouvelle imminente: sa nomination à l'évêché de Vintimille par le pape Benoît XIV le 17 avril⁵³.

En partant, Pier Maria Giustiniani livre une ultime lettre pastorale aux habitants de son diocèse, les exhortant à rester fidèles à leur prince. Pour les Corses, il est désormais « l'adversaire » et le général français le marquis de Maillebois fait connaître au cardinal de Tencin et au premier ministre de son roi, le cardinal de Fleury son inquiétude concernant la décision qu'aurait prise le pape de nommer Giustiniani visiteur apostolique. Une décision folle s'agissant d'un personnage qu'il décrit ainsi:

« Il s'appelle Justiniani et quoiqu'il ne soit point venu en Corse depuis que j'y suis, je sais par les informations que j'ai prises sur son compte et par les opérations que j'ai vues de sa part que c'est un homme d'un caractère violent, attaché basement à sa République et capable de se prêter aux demandes odieuses qu'elle voudra exiger de lui. Par ces raisons, j'ai cru devoir prévenir le cardinal de Tencin sur ce caractère qui ne conviendrait nullement pour une fonction pareille à celle qu'on dit lui être destinée, surtout dans la situation présente des affaires tant à l'intérieur de l'île qu'à l'extérieur »⁵⁴.

Giustiniani gagne son nouveau diocèse qu'il entreprend tout de suite de réformer. Il fait agrandir le palais épiscopal et intervient financièrement dans les travaux de restauration de la cathédrale. Il se heurte assez rapidement à une partie de son clergé, du fait de son tempérament querelleur mais aussi aux autorités de Vintimille qu'il accuse d'opprimer les classes les plus pauvres et décide de résider à Menton, qui appartient alors à la principauté de Monaco. Et il découvre sur le territoire de son diocèse un nouvel adversaire, les francs-maçons. Il publie contre eux en 1747 une « Instruzione pastorale intorno alla società di Francs Maçons, o sia de liberi muratori »⁵⁵. Un différent l'oppose en outre avec Honoré III Grimaldi, prince de Monaco, qu'il excommunie ainsi que ses ministres. Le prince obtient du pape Benoît XIV la venue sur place d'un légat apostolique qui tranche en sa faveur en 1756. Pier Maria se retire alors à Bordighera.

⁵³ Cfr. différentes lettres annonçant sa nomination par ses cousins et une pièce officielle: *ibidem*.

⁵⁴ LETTERON 1901, pp. 546-547.

⁵⁵ *Storia d'Italia* 2006, p. 422.

2. *Le Disinganno et la Risposta*

La réponse de Giustiniani au *Disinganno* se situe à différents niveaux. Le premier est personnel, puisqu'il prétend connaître l'auteur du pamphlet. Au colonel Carlo Frediani, le premier à qui il parle du *Disinganno* en juillet 1737, il affirme que c'est Erasmo Orticoni qui a écrit ce texte⁵⁶ et dans le corps du texte, il présente l'auteur du *Disinganno* comme « un des principaux moteurs de la première révolte des Corses », un homme « qui a parcouru la moitié de l'Europe pour chercher un soutien à sa très mauvaise cause »⁵⁷. C'est pour lui un mauvais livre, sans argument réel, à qui un « médiocre littérateur pourrait en huit jours répondre et le confondre »⁵⁸. Le problème proviendrait selon lui du fait qu'Orticoni a dans le même temps « l'apparence d'un excellent ecclésiastique. Donc vous voyez qu'il faut faire beaucoup pour détromper les peuples qu'il séduit »⁵⁹. Il affirmera pourtant plus tard être persuadé que Curzio Tulliano était en fait le Père Isaia de Campoloro, des mineurs observantins⁶⁰. En réalité, lorsqu'il répond à Frediani, il a déjà décidé de publier une réponse à l'auteur du *Disinganno* pour défendre l'honneur des évêques génois de Corse. Et ce d'autant plus que les Corses tiendraient l'auteur du *Disinganno* pour « le cinquième évangéliste »⁶¹. On le comprend, dans son esprit, l'argumentation d'Orticoni étant en très grande partie religieuse, il faut un religieux pour y répondre. Selon Giustiniani, le seul Corse réellement attaqué dans sa réponse est Erasmo Orticoni, ex-vicaire général et chanoine pénitencier de l'évêché d'Aleria en qui il voit, comme on l'a vu, l'auteur du *Disinganno*⁶².

⁵⁶ ASGe, *Archivio Segreto* 1442, pp. 361-364, 6 juillet 1737: « Qui corre secretamente per le mani di pochi un libretto col titolo di Disinganno composto da Curzio Tulliano Corso e stampato in Colonia e in Treviggi 1736. Dallo stile, dalla frase, dal metodo, dal furor sanguinario, dalle dottrine pestilenti, dai fatti falsi e calunniosi, dalla rabbia intestina contro ai vescovi, dalla forma insipidamente declamatoria e da altri contrasegni che qui non posso rammemorare, io credo di poter dire osseverantemente che ne sia l'autore il canonico Erasmo Orticoni ... ».

⁵⁷ GIUSTINIANI 1737, p. 7.

⁵⁸ ASGe, *Archivio Segreto* 1442, pp. 361-364, 6 juillet 1737.

⁵⁹ *Ibidem*, 10 août 1737, lettre de Pier Maria Giustiniani au père Don Andrea de Palma.

⁶⁰ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1466, 24 juillet 1759, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Francesco Maria Giustiniani, déjà citée.

⁶¹ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1442, 27 juillet 1737, lettre de Pier Maria Giustiniani à l'abbé Gigli, « la prego trasmettermelo subito, perché mi puol giovar molto a convincere i corsi che lo credano un quinto evangelista ... ».

⁶² *Ibidem*, pp. 361-364, 6 juillet 1737.

Il masque toutefois être l'auteur de la *Risposta ad un libello famoso*. Dans une lettre au Père Stefano Maria Giustiniani il affirme qu'à « un petit livre qui dit mille infamies sur la République et les évêques de Corse » une personne qu'il ne nomme pas a « en onze jours » écrit une réponse qui a été jugée « merveilleuse » par le *revisore*. L'auteur n'a pas d'argent pour publier l'ouvrage à ses frais et n'a rien demandé à la République. Il demande à son correspondant s'il peut lui trouver un éditeur local, qui prendrait la publication à son compte et devrait en tirer de l'argent⁶³. Il ne réclamerait que 200 exemplaires, le reste demeurant la propriété de l'imprimeur. Il affirme que l'auteur est un Lombard, qui aurait écrit dans son dialecte, qu'il a lui-même corrigé et traduit en bon italien. Il demande enfin que son nom n'apparaisse pas dans les tractations, « car il ne serait pas bon que les rebelles sachent jamais que je suis intervenu dans cette affaire ». En septembre 1737, il revient à la charge: l'éditeur trouvé par Stefano Maria Giustiniani est décidément trop cher. Peut-être un autre, à Parme ou à Milan coûterait-il moins. Mais il lui faut l'ouvrage, trop nécessaire pour la défense des évêques de Corse⁶⁴. Il essaie aussi auprès de Rome, mais là il est bloqué là par les délais: le manuscrit ne saurait être édité sans être d'abord lu par la Congrégation du Saint Office⁶⁵. Parallèlement, il essaie de trouver de l'argent, sollicitant notamment la République pour un prêt d'argent en hypothéquant ses revenus, afin affirme-t-il de pouvoir retourner dans l'île⁶⁶.

L'affaire avance peu et Giustiniani écrit alors au Père Alessandro Micheli, lecteur de théologie morale à Parme pour qu'il lui serve de relais auprès du Père Don Andrea De Palma, doyen et procureur de Montecassino à Naples. Il ne ferait pas de difficulté à voir publier l'ouvrage à Rome, mais l'obtention de l'*imprimatur* prendrait trop de temps⁶⁷. L'ouvrage devrait donc être publié le plus rapidement possible, avant la fin de 1737 donc, par un ami de

⁶³ *Ibidem*, pp. 449-454, 31 août 1737.

⁶⁴ *Ibidem*, pp. 478-480, 7 septembre 1737, lettre à Stefano Maria Giustiniani à Gênes.

⁶⁵ C'est d'ailleurs aussi valable pour Parme, cfr. *ibidem*, 1483, 29 octobre 1737, lettre du Père Alessandro Micheli à l'évêque Pier Maria Giustiniani.

⁶⁶ *Ibidem*, 1442, pp. 480-481, 7 septembre 1737, lettre à l'abbé Giglio Maria Gigli.

⁶⁷ *Ibidem*, pp. 615-616, 2 novembre 1737, lettre au Père Alessandro Micheli. Il revient sur le sujet dans une autre lettre au même le 8 novembre 1737 (pp. 628-629). Le Père Micheli lui fait savoir qu'il est prêt à l'aider mais qu'il attend la réponse de Rome dans une lettre du 15 octobre 1737 (*ibidem*, registro 1483).

De Palma⁶⁸, qui s'est proposé pour faire le lien avec l'éditeur⁶⁹. A De Palma, il réclame qu'il ne « fasse jamais savoir à quiconque qu'il lui a donné ce travail à effectuer », de crainte, comme il vit au milieu de Corses, que ceux-ci voient en lui l'auteur de l'ouvrage. Notons à ce sujet que Giustiniani relève au début de la *Risposta* que l'auteur du *Disinganno* est avancé masqué: il a utilisé un pseudonyme, le lieu d'impression est faux ainsi que la mention « seconde édition » qui n'est là selon lui que pour faire croire qu'on a déjà été obligé de republier l'ouvrage⁷⁰. Mais une lettre qu'il reçoit depuis Naples⁷¹ semble confirmer le fait que la publication de sa *Risposta* a été effectuée en Italie et que la mention d'une publication à Fribourg est tout aussi fautive que celle de Coblenze pour le *Disinganno*. Et l'ouvrage est paru sans nom d'auteur. En réalité il s'agit de deux publications illégales.

La *Risposta* se divise en trois parties, les deux premières fonctionnant ensemble: « la révolte de quelques Corses considérée en général est injuste »⁷²; « la révolte de quelques Corses considérée dans ses motifs est injuste »⁷³. Il oppose à l'auteur du *Disinganno* le chapitre XIII de l'épître aux Romains de Saint-Paul et l'autorité des écritures, de la tradition et des saints Pères. Selon Saint-Paul, il n'est pas licite de se rebeller car les autorités en place sont instituées par Dieu. Certes, l'auteur du *Disinganno* cite l'œuvre de Suarez qui, s'appuyant sur Saint-Thomas, explique qu'il est licite de se révolter « dans quelque occasion extraordinaire » et si c'est pour obtenir « un plus grand bien ». « Votre Achille est le très docte Suarez » écrit Giustiniani⁷⁴. Mais cette doctrine reste inapplicable au cas présent selon lui puisque la révolte débouche sur une guerre et que les *optimati* de l'île, qui habitent les cités, s'opposent au

⁶⁸ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1442, pp. 616-620, 2 novembre 1737, lettre au Père Don Andrea De Palma.

⁶⁹ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1483, 5 octobre 1737, lettre du Père Don Andrea De Palma à l'évêque Pier Maria Giustiniani. En réalité Giustiniani se trompe, il répond à la seconde édition, celle de 1737, l'ouvrage ayant paru d'abord en 1736.

⁷⁰ GIUSTINIANI 1737, p. 8. ASGe, *Archivio Segreto* 1442, pp. 361-364, 6 juillet 1737: « Il corso ha stampato di nascosto e col mentito nome di Colonia e Trevigi ... ».

⁷¹ *Ibidem*, 10 décembre 1737, lettre du Père Don Andrea De Palma à l'évêque Pier Maria Giustiniani.

⁷² GIUSTINIANI 1737, pp. 3-85.

⁷³ *Ibidem*, pp. 86-212.

⁷⁴ *Ibidem*, p. 58: « Il vostro Achille è il dotissimo Suarez ».

mouvement. Et ce alors même que Suarez fait de leur intervention en faveur de la révolte une des raisons de considérer acceptable une révolte. Les révoltés corses forment, au contraire, « une tourbe de vauriens, de bandits et de mécontents, les plus vulgaires, les plus pauvres et les plus ignorants de l'île »⁷⁵. Par ailleurs, pour démontrer la caractère tyrannique de Gênes, « combien sont calomnieux les mensonges répandus par les Corses contre la République et injustes leurs doléances ».

Mais en réalité le point de vue de Giustiniani est dogmatique: la réponse aux arguments du *Disinganno* comme à ceux de Suarez est secondaire. Car, il en est persuadé, la République serait-elle tyrannique que les populations ne devraient pas selon lui se rebeller: « Les chrétiens savent souffrir, ils ne savent pas se rebeller » écrit-il en majuscules⁷⁶. Les rebelles corses, on va le voir, sont pour lui des hérétiques. Et une fois le dogme rappelé, il passe à la seconde raison de l'ouvrage, qui le touche beaucoup plus personnellement: dans la troisième partie de la *Risposta*, il s'agit de défendre tous les évêques morts et vivants qui ont œuvré en Corse⁷⁷. Il en propose donc une longue liste et se place d'ailleurs dans la liste au sein des « bons évêques ».

« Les habitants du diocèse de Sagone savent que monseigneur Giustiniani a enrichi son diocèse de nombreuses et remarquables reliques de saints; qu'il a construit totalement l'église sant Appianu sur le site de l'ancienne cathédrale; qu'il a construit une autre église au milieu des forêts à Curzu, où il entretient à ses frais le curé pour y instruire les bergers dans la religion et les bonnes mœurs; pour des raisons identiques, il entretient quatre frères mineurs réformés, qu'il a établis dans le sanctuaire de Notre-Dame de la Stella, situé à trente lieues des premières habitations; qu'il a détruit puis réédifié depuis les fondations et presque achevé sa cathédrale à Calvi; qu'il a commencé l'édification du palais épiscopal et d'une autre maison à Calenzana; qu'il a acquis beaucoup de fonds pour ériger le séminaire »⁷⁸.

Le texte de la *Risposta* est basé sur le texte de l'ouvrage de Jacques-Bénigne Bossuet « Histoire des variations des Eglises protestantes »⁷⁹. Dans ce livre, l'évêque de Meaux a fait valoir le fait que Luther, Mélanchton, Calvin et Zwingli ont développé des principes différents, ce qui montre leur nature

⁷⁵ *Ibidem*, p. 69: « una turba composta di facinorosi, di banditi, di malcontenti i più rozzi, i più poveri, i più ignoranti dell'isola ... ».

⁷⁶ GIUSTINIANI 1737, p. 27.

⁷⁷ *Ibidem*, p. 213 et sgg.

⁷⁸ *Ibidem*, pp. 230-231.

⁷⁹ DUPRONT 1962. Cfr. GIUSTINIANI 1737, p. 13, 19.

hérétique puisque la diversité en matière de dogme mène à l'indifférenciation qui elle-même conduit à l'absence de religion. Du fait du choix comme modèle du texte de Bossuet, les références aux protestants seront donc nombreuses dans la *Risposta*, dans les *Riflessioni* comme dans la correspondance de Pier Maria Giustiniani. « Il (l'auteur) est insolent comme Luther et presque aussi impie que lui » peut-il ainsi écrire⁸⁰. Raison de plus d'ailleurs pour lui répondre car l'Eglise a répondu à Luther et qu'« on répond tous les jours aux hérétiques »⁸¹. Il voit en l'auteur du *Disinganno* un hérétique protestant, disciple de Luther et Calvin: Luther et Calvin écrit-il dans la *Risposta*, sont « les principaux auteurs de votre dogme ».

Pour Giustiniani donc comme pour Bossuet l'Eglise et l'Etat fonctionnent ensemble et la remise en cause de l'un entraîne la remise en cause de l'autre. Raison pour laquelle il considère que le *Disinganno* est pire encore que les textes des écrivains protestants puisqu'aucun, même dans leurs manifestes au cours des Guerres de Religion, n'a osé proposer de détrôner son souverain⁸². Giustiniani cite à ce sujet une lettre d'Erasmus Ortoni à Colonna Ceccaldi de 1731, prise sur un navire qui cherchait à atterrir en Corse qui affirme que contrairement à ce qu'affirme l'auteur du *Disinganno* – sous-entendu c'est le même Ortoni – les Corses ont proposé leur île à une série de princes. Par ailleurs lesdites puissances ont refusé l'offre parce qu'elles savaient « qu'il n'était pas licite à des sujets de recourir à d'autre puissance qu'à Dieu »⁸³.

3 *L'antijustificateur*

C'est depuis Bordighera où il s'est réfugié après l'affaire de Monaco que Pier Maria Giustiniani se trouve confronté à l'accélération des révolutions de l'île avec l'arrivée au pouvoir de Pascal Paoli. Bien que désormais hors du jeu, il garde un œil sur ce qui se passe en Corse. L'affaire du général des capucins et sa prise de contact avec le Général des Corses lui est particulièrement odieuse: « comment concevoir qu'un supérieur des réguliers ait pu pour satisfaire un *ribellaccio* diffamer tout son ordre sacré et l'a exposé

⁸⁰ *Ibidem*, pp. 7, 12. ASGe, *Archivio Segreto* 1467, pp. 89-91, mars 1760, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Giustiniani: « È sfacciato come Lutero e quasi empio al pari di lui ... ».

⁸¹ *Ibidem*: « è risposto a Lutero e si risponde ogni giorno agli eretici ... ».

⁸² GIUSTINIANI 1737, p. 20.

⁸³ *Ibidem*, p. 34.

au péril de devenir odieux à tous les souverains du Christianisme »⁸⁴? De même suit-il avec intérêt l'épisode bien connu de l'envoi en septembre 1759 par le pape Clément XIII d'un visiteur apostolique, Monseigneur de Angelis, évêque de Segni, en Corse⁸⁵. Pier Maria Giustiniani éructe littéralement devant la situation des évêques légitimes, privés de leurs revenus au bénéfice du visiteur et qui « meurent de faim », tandis que le Saint Siège tolère les violations infinies de toutes les immunités et que le visiteur se voit privé de la possibilité d'évoquer la rébellion en cours⁸⁶. Pour lui, Monseigneur de Angelis, dont la mission est finalement réduite à trois des cinq évêchés seulement, devrait se considérer comme « maudit de père et de mère par naissance si par grand malheur il réussissait à débarquer en Corse »⁸⁷. Car « s'il ne perdait pas son corps, il perdrait son âme »⁸⁸.

Le problème pour Pier Maria Giustiniani c'est qu'il se rend parfaitement compte que les Corses ont des protecteurs à Rome même, auprès du pape. On lui a donné le nom de certains cardinaux qui les soutiendraient comme le cardinal Giuseppe Spinelli. Et il s'inquiète du fait que Natali tienne son nouveau poste d'évêque auxiliaire de Sabine du cardinal Joaquin Fernandez Portocarrero, ministre plénipotentiaire du roi d'Espagne auprès du Saint-Siège. Or, note-t-il, les Espagnols ont été directement intéressés aux affaires de Corse. Du temps, où il se trouvait en Corse n'était-ce pas le marquis Silva, consul d'Espagne à Livourne, qui fournissaient les rebelles corses en munitions de guerre⁸⁹? Et les Généraux de la Nation, Colonna Ceccaldi et Giafferi n'ont-ils pas été au service des Bourbons, le premier retiré à Barcelone avec le titre de colonel, le second installé à Naples en compagnie d'Hyacinthe Paoli ? Le chanoine Orticoni, le « clairon de la rébellion » aurait reçu 200 ducats de pension sur l'archidiocèse de Monreale, en Sicile. Surtout Pascal Paoli, « chef présentement des rebelles » était *alfiere* au service du roi Charles de Naples, puis d'Espagne. En combinant ces différentes circonstances,

⁸⁴ ASGe, *Archivio Segreto* 1466, 9 octobre 1759, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Giustiniani.

⁸⁵ PAOLI 2007, pp. XXVI-XXVII.

⁸⁶ ASGe, *Archivio Segreto* 1466, 23 octobre 1759, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Giustiniani.

⁸⁷ *Ibidem*, 13 novembre 1759, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Giustiniani.

⁸⁸ *Ibidem*: « Se no' perederebbe il corpo se si perderebbe l'anima ... ».

⁸⁹ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1467, pp. 147-151, 29 avril 1760.

lui paraît plausible l'idée que les Espagnols auraient en tête de récupérer la Corse pour donner l'île à Don Filippo (Philippe Ier de Parme).

A la Cour de Rome les Corses font « grande impression ». Ils ont fait circuler deux fameux libelles « pleins de bravades, de calomnies et de mensonges contre la République »⁹⁰. Giustiniani demande à ses correspondants de faire rechercher et de lui faire parvenir les manifestes des Corses, lui-même n'arrivant pas à se les procurer⁹¹. Il compte bien « découvrir ce que ces coquins pourront dire contre une vérité qui est plus sûre que le soleil » et surtout leur porter la contradiction⁹². On ne comprend pas grand-chose à la volonté de Pier Maria Giustiniani de répondre à nouveau aux pamphlétaires corses si on n'a pas en tête qu'en réalité il considère que la *Giustificazione* n'est qu'une réponse que l'auteur du *Disinganno* lui fait au bout de vingt-deux années ! Il revient d'ailleurs à plusieurs reprises sur le sujet dans sa correspondance et dans ses *Riflessioni*, persuadé que son opposant a pris son temps pour lui répondre⁹³... C'est donc une affaire entre Natali et lui, et ce alors que la République, comme il s'en désespère auprès du Père Giuseppe Maria del Cervo, se désintéresse de la question et ne cherche pas à opposer une quelconque contradiction à l'offensive des Corses⁹⁴. Par contre, Pier Maria Giustiniani réclame le secret absolu à ses interlocuteurs s'agissant d'une nation (la nation corse) « qui a pour testament la vendetta et qui se sert des balles d'arquebuse comme les gentilshommes des confettis »⁹⁵.

En réalité, selon les lettres envoyées par Pier Maria Giustiniani c'est le 22 février, et non avant comme on peut le penser en lisant certaines de ses lettres où il évoque le contenu du livre par « on-dit », et par l'entremise d'un Centurione qu'il a reçu un exemplaire de la *Giustificazione*⁹⁶. Sa maladie, qui l'oblige à demeurer reclus dans sa maison, lui offre le temps nécessaire à la

⁹⁰ *Ibidem*, pp. 179-185, 20 mai 1760.

⁹¹ *Ibidem*, 1466, 23 octobre 1759, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Giustiniani.

⁹² *Ibidem*, 4 décembre 1759, lettre de Pier Maria Giustiniani à Francesco Maria Giustiniani.

⁹³ Il note d'ailleurs que celui-ci l'appelle *per disprezzo* le Padre Anticurzio. Ce à quoi Giustiniani répond en appelant l'auteur *Il Giustificatore*.

⁹⁴ *Ibidem*, *Archivio Segreto* 1467, pp. 104-108, 27 mars 1760, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Giuseppe Maria del Cervo: « È da stupire che di un libro tanto indegno non se ne avesse contezza a palazzo e che i nostri Signori non pensino a fargli qualche risposta ... ».

⁹⁵ *Ibidem*, pp. 144-147, 24 avril 1760, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Giustiniani.

⁹⁶ SALVINI 1758. Voir la traduction récente de l'édition de 1764 par LUCIANI 2013.

lecture du livre⁹⁷. Celle-ci ne le déçoit pas: il s'agit, dit-il, d'un « des livres les plus nocifs » qui lui aient été donnés à lire⁹⁸. La réponse est d'autant plus facile à porter qu'il se sent tout à fait dans son élément puisque son adversaire mélange à nouveau arguments religieux et politiques. Giustiniani repère dans le texte, à ce qu'il dit, au moins deux propositions hérétiques. On trouve ainsi dans la *Giustificazione* un parallèle entre les rebelles décédés au combat et les martyrs de la Chrétienté, une proposition qu'il juge juste insupportable⁹⁹. Et, tout comme le *Disinganno*, la *Giustificazione* affirme licite d'éliminer un pouvoir tyrannique, ce à quoi Giustiniani réplique en reprenant son texte précédent et en opposant Bossuet à Suarez. La différence est dans le détail: ainsi parmi les rois éliminés, la *Giustificazione* place Jacques II Stuart. Ce à quoi Giustiniani répond en faisant valoir que Jacques II, son fils Jacques III le Prétendant Stuart et son petit-fils, le cardinal Henri, étaient tous trois catholiques et que le *Giustificatore* avance des arguments qu'un « évêque puritain » n'avancerait peut-être même pas!

En fait, Pier Maria Giustiniani avance rapidement dans l'écriture de la réponse. Il pourrait l'achever en peu de temps, écrit-il, ayant bénéficié du travail d'une petite équipe qu'il a réunie autour de lui pour préparer ses réponses. Et comme dans les opérations précédentes, il se met dès lors à la recherche d'un imprimeur¹⁰⁰. Mais, comme il le reconnaît lui-même, il ne dispose pas de la somme nécessaire pour une publication qu'il juge plus que nécessaire afin que « le coquin de Corse ne se juge pas invincible »¹⁰¹. « Dieu nous aidera » (*Dio ci aiuterà*) ajoute-t-il. Dieu? Ou la République? De fait, différents amis interviennent en sa faveur auprès du Doge afin de démontrer à celui-ci la nécessité de porter une réponse à un livre passé inaperçu à Gênes mais qui a un véritable succès en Corse et qui se vend publiquement

⁹⁷ ASGe, *Archivio Segreto* 1467, pp. 89-91, mars 1760, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Giustiniani.

⁹⁸ *Ibidem*, pp. 104-108, 27 mars 1760, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Giuseppe Maria del Cervo, « Sul finir dello scorso mese io l'ho avuta da Roma e nell'esaminarla ho scorto essere un de' più pestiferi libri che io m'abbia mai letti ... ».

⁹⁹ *Ibidem*, pp. 89-91, mars 1760, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Giustiniani.

¹⁰⁰ *Ibidem*, pp. 91-94, 18 mars 1760, lettre de Pier Maria Giustiniani à l'abbé Pier Filippo Ghio.

¹⁰¹ *Ibidem*, pp. 94-97, 18 mars 1760, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Giustiniani: « si compirà tra breve. Sarebbe bene darlo in luce con le stampe acciocché il corso ribaldo non si crede invincibile. Ma chi farà la spesa? ».

à Rome. Pour sortir de l'erreur les Corses « mal informés »¹⁰² et qui considèrent désormais l'auteur de la *Giustificazione* comme le héraut de leur île. Et pour défendre aussi la République de Gênes, en faisant valoir le caractère de l'ouvrage, à la fois hérétique sur le plan religieux mais aussi pernicieux vis-à-vis de tout Etat constitué¹⁰³.

En avril, la réponse est écrite, mais elle lui paraît trop longue, l'introduction en particulier. Giustiniani fait valoir qu'il lui a fallu d'abord réfuter l'ouvrage de Filippini, parce que Natali – en qui il continue à voir l'auteur de la *Giustificazione*¹⁰⁴ – a fait de celui-ci l'un de ses « oracles » ou son « Achille »¹⁰⁵. Il convient désormais d'en réaliser une copie au net en vue de la publication. Le 24 avril Pier Maria Giustiniani se rendant compte que ce travail n'est pas accompli alors même que son correspondant, qui aurait pu porter l'ouvrage achevé, se rend à Gênes, demande à celui-ci « que la République envoie un de ses officiers pour correspondre (avec lui) »¹⁰⁶.

La publication des *Riflessioni* est aussi à mettre en lien avec la crise ouverte entre Gênes et la papauté au sujet de l'envoi du visiteur apostolique. Les 14 et 15 mai 1760, le Pape a fait publier deux brefs pour condamner l'édit génois mettant la tête du visiteur à prix, réclamant au gouvernement génois de le retirer immédiatement¹⁰⁷. Et la publication de ces brefs pontificaux a entraîné une nouvelle riposte du gouvernement génois publiée le 23 mai sous forme d'édit. Il y déclare refuser l'écrit pontifical, mais aussi par avance tout nouvel acte du pape en la matière¹⁰⁸. L'affaire devient une belle crise diplomatique dans laquelle interviennent pour toutes sortes de raisons Venise, le Portugal, la France et Naples. Paoli, de son côté, fait publier le 11

¹⁰² *Ibidem*, pp. 89-91, mars 1760, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Giustiniani.

¹⁰³ *Ibidem*, pp. 94-97, 18 mars 1760, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Giustiniani.

¹⁰⁴ *Ibidem*, pp. 104-108, 27 mars 1760, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Giuseppe Maria del Cervo: « un corso ... dicesi essere monsignor Natali in un opera stampata Riflessioni contro la nostra repubblica per giustificare la ribellione de' suoi nazionali ... ».

¹⁰⁵ GIUSTINIANI 1737, p. 15 et sgg.

¹⁰⁶ ASGe, *Archivio Segreto* 1467, pp. 144-147, 24 avril 1760, lettre de Pier Maria Giustiniani au Père Giustiniani.

¹⁰⁷ Archivio Segreto Vaticano (ASV), *Segreteria di Stato/Corsica*, busta 9, 14 mai 1760, *Breve ortatorio*; 15 mai 1760, *Breve fulmineo* (copie de ce dernier in ASGe, *Archivio Segreto* 1409).

¹⁰⁸ Pièce originale *ibidem*. Des copies imprimées in ASV, *Segreteria di Stato/Corsica*, busta 2.

mai 1760 un édit annonçant avoir fait solennellement « lacérer, déchirer et jeter aux flammes » l'édit génois, « aux fourches de Piscaino »¹⁰⁹. Pier Maria Giustiniani suit l'affaire de près et révèle par exemple à un de ses correspondants qu'il a reçu le premier bref pontifical et appris que les Corses avaient répondu à l'édit génois¹¹⁰. Il se déclare satisfait parce que cette affaire rendra plus clairement nécessaire la publication de son ouvrage pour répondre aux mensonges diffusés par la *Giustificazione* auprès du public qui ont selon lui « créé de grands maux » à Rome¹¹¹.

Dans le même temps, il apprend depuis la Toscane que les Paolistes « ont introduit l'imprimerie en Corse pour répandre plus aisément leurs impostures ». Il y voit « une nouvelle violation et de la juridiction de l'Eglise et de la foi aussi » puisqu'il ne voit pas bien « qui pourra reconnaître si ces livres contiennent des erreurs contre les bonnes mœurs et contre la foi ». Cela appartient, dit-il, ou aux inquisiteurs ou aux évêques qui ne se trouvent pas ou plus en Corse. On pourrait lui rétorquer qu'il ne prend pas en compte la présence dans l'île du visiteur apostolique, mais Giustiniani soutient totalement dans cette affaire la République contre le Saint-Siège. Il considère donc le visiteur comme acquis aux rebelles paolistes. « Je n'ai pu m'empêcher de rire en lisant le décret que vous m'avez remis des rebelles, qui s'arrogent jusqu'à l'autorité du Saint Office ». Mais l'ont-ils écrit seul ou est-ce que le visiteur n'y a pas mis la main – ce qui montrerait, ajoute-t-il « qu'il est totalement stupide »¹¹². D'ailleurs les Paolistes comme le visiteur surestiment leur pouvoir: les premiers prétendent être les patrons de l'île entière alors qu'ils ne sont qu'une « poignée de bandits »; et la mission du visiteur apostolique ne porte que sur trois des cinq évêchés insulaires, manquent les évêchés de Sagona et d'Ajaccio qui représentent la moitié de la Corse. Au fond l'unique moyen, pour lui, de traiter ces rebelles serait de se servir du canon!

En juillet 1760 lui parviennent les premiers exemplaires des *Riflessioni*¹¹³. Il se plaint auprès du sous-chancelier Luigi Gherardi de la manière dont l'ouvrage a été édité.

¹⁰⁹ Surnom de l'assassin du général de la nation Giovan Pietro Gaffori.

¹¹⁰ ASGe, *Archivio Segreto* 1467, pp. 266-271, 15 juillet 1760.

¹¹¹ *Ibidem*, pp. 203-208, 29 mai 1760.

¹¹² *Ibidem*, pp. 221-224, 10 juin 1760.

¹¹³ GIUSTINIANI 1760.

« M'ont été envoyés depuis San Remo cent copies de cette œuvre. J'en ai parcouru un exemplaire et en plus de l'avoir vu raccourci d'un gros tiers et d'avoir enlevé la plus grande partie des informations et des ornements, je l'ai découvert entremêlé de paroles qui ne sont pas en italien et de nombreuses parties confuses, équivoques et embrouillées »¹¹⁴.

Ce résultat de mauvaise qualité ne lui convient décidément pas. Une page, la 216, pose particulièrement problème:

« Les erreurs d'imprimerie et autres défauts qui sont nombreux sont irrémédiables. Mais on pourrait éliminer ce dernier ou en faisant rééditer la page en retirant les dites paroles... ou au moins en mettant une pièce ... ».

Giustiniani envoie à Pinelli plusieurs longues listes de fautes qu'il a pu relever dans un exemplaire qu'il a reçu après son passage chez le réviseur (*revisore*). À l'abbé Ghio, il écrit:

« Plus je lis l'œuvre plus j'observe l'impertinence et l'ignorance du réviseur qui non content d'avoir fait un ramassis de celle-ci a eu le courage d'y insérer aussi quelques éléments absolument pas significatifs »¹¹⁵.

Pire, selon lui, les multiples coupes et interventions du réviseur ont affaibli singulièrement le texte au point de le faire apparaître aux savants « inférieur par le style, par la grâce et par la clarté à celle de l'adversaire corse ».

On retrouvera le texte des *Riflessioni* publié à l'intérieur de la deuxième édition de la *Giustificazione* en 1764, avec les réponses apportées au texte écrites par un proche de Paoli, Buonfiglio Guelfucci. Cette fois-ci, Giustiniani ne répondra pas. Rendu aveugle et affaibli par la maladie il décèdera en octobre 1765. Jusqu'au bout, il restera toujours sur les mêmes positions, celles qu'il avait développées en 1736 pour répondre à Curzio Tulliano Corso, à savoir « qu'il n'est jamais licite de se rebeller contre son propre souverain pour un quelconque motif ». Ainsi, dans une lettre, le 16 mars 1764, il se déclarera satisfait d'avoir désormais des émules comme Giovanni Vincenzo Patuzzi, l'Eraniste¹¹⁶.

¹¹⁴ ASGe, *Archivio Segreto* 1467, 29 juillet 1760, lettre de Pier Maria Giustiniani à Luigi Gherardi.

¹¹⁵ *Ibidem*, registro 1471, s.d. (juillet 1764): « Aggiunta fatta alla lettera ultima del signor abbate Ghio, quando più leggo l'opera tanto più ammiro l'impertinenza e l'ignoranza del revisore che non contento di aver fatto un guazzabuglio della medesima, ha avuto il coraggio d'inserirvi ancora alcuni periodi nulla affatto significanti ... ».

¹¹⁶ *Ibidem*, pp. 65-67, 16 mars 1764, lettre de Pier Maria Giustiniani à Stefano Maria Giustiniani: « Mi son compiaciuto che io fin dal mille settecentotrentasei nella mia risposta a Curzio

Et il suivra jusqu'au bout les affaires de Corse de très près et ce grâce à son réseau de correspondants:

« Le départ du visiteur apostolique de Corse m'avait fait concevoir de grandes espérances. Mais celles-ci ont disparu après que j'ai appris qu'il s'était rendu à Rome pour se guérir d'une rétention urinaire et qu'il était accompagné par de nombreux chefs rebelles et qu'il avait laissé sa mission entre les mains de son théologien et de son secrétaire ... »¹¹⁷.

Il nous apparaît ainsi fidèle jusqu'au bout à ses idées, représentant d'un monde sur le point de disparaître.

FONTI

ARCHIVIO DI STATO DI GENOVA (ASGe)

Archivio Segreto 1409, 1435, 1436, 1437, 1438, 1439, 1440, 1441, 1442, 1466, 1467, 1482, 1483, 1487.

ARCHIVIO SEGRETO VATICANO (ASV)

Segreteria di Stato/Corsica, buste 2 e 9.

BIBLIOGRAFIA

DUPRONT 1962 = A. DUPRONT, *Réflexions sur l'hérésie moderne*, in « Archives de Sociologie des Religions », 14/1 (1962), pp. 17-25.

FONZI 1956 = F. FONZI, *Le relazioni fra Genova e Roma al tempo di Clemente XIII*, in « Anuario Storico Italiano per l'Età Moderna e Contemporanea », VIII (1956), pp. 81-272.

GIUSTINIANI 1737 = [P.M. GIUSTINIANI], *Risposta ad un libello famoso intitolato Disinganno attorno alla Guerra di Corsica scoperto da Curzio Tulliano Corso ad un suo amico dimorante nell'isola*, Fribourg 1737.

GIUSTINIANI 1760 = [P.M. GIUSTINIANI], *Riflessioni intorno ad un libro intitolato Giustificazione della rivoluzione di Corsica, e della ferma risoluzione presa da' corsi di non sottomettersi mai più ad dominio di Genova*, s.n.t. [1760].

Tulliano Corso avevo proposto e provato colli stessi argomenti e motivi addotti ora dall'Eraniste di non esser mai lecito ribellarsi contro il proprio sovrano per qualunque motivo ... ».

¹¹⁷ *Ibidem*, pp. 138-139, 20 juillet 1764, lettre de Pier Maria Giustiniani à Stefano Maria Giustiniani.

- Giustiniani in Lunigiana* 2006-2007 = *I Giustiniani in Lunigiana tra La Spezia, Ceparana e Vezzano, una famiglia genovese e le sue dimore*. Atti della giornata di studio (« Giornale storico della Lunigiana e del territorio lucense », n.s., LVII-LVIII, 2006-2007).
- GHERARDI 2013 = E. GHERARDI, *Pier Maria Giustiniani, un évêque génois dans la Corse insurgée: pour une édition critique de sa correspondance*, in « Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse », 742-743 (2013), pp. 167-236.
- LERCARI 2006-2007 = A. LERCARI, *I Giustiniani da Genova a Ceparana. Una singolare storia familiare nella società genovese del Settecento*, in *Giustiniani in Lunigiana* 2006-2007, pp. 71-246.
- LETTERON 1901 = *Correspondance des agents de France à Gênes, avec le ministère (années 1730 et suivantes) publiée par l'Abbé Letteron*, in « Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse », 241-247 (1901).
- LUCIANI 2013 = E. LUCIANI, *Justification de la révolution de Corse. Combattue par les réflexions d'un Génois, l'évêque Pier Maria Giustiniani. Et défendue par les observations d'un Corse, Buonfigliolo Guelfucci*, Ajaccio 2013.
- LUCIANI - TADDEI 2009 = E. LUCIANI - D. TADDEI, *Les pères fondateurs de la nation corse (1729-1733)*, Ajaccio 2009.
- PAOLI 2007 = P. PAOLI, *Correspondance, III, Le visiteur apostolique 1759-1760*, édition critique établie par A.-M. GRAZIANI et C. BITOSSI, Ajaccio-Roma 2007.
- ROSSI 1897 = A. ROSSI, *Osservazioni storiche sopra la Corsica. Livre sixième, 1705-1733*, in « Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse », 202-205 (1897).
- SALVINI 1758 = [G. SALVINI], *Giustificazione della rivoluzione di Corsica, e della ferma risoluzione presa da' corsi di non sottomettersi mai più ad dominio di Genova*, Oletta 1758.
- STARACE 1934 = C. STARACE, *Monsignor Pier Maria Giustiniani vescovo di Sagona (1693-1765)*, in « Archivio Storico di Corsica », X (1934), pp. 321-353.
- Storia d'Italia* 2006 = *Storia d'Italia. Annali 21. La Massoneria*, a cura di G.M. CAZZANIGA, Torino 2006.
- TABACCHI 2001 = S. TABACCHI, *Giustiniani, Pier Maria*, in *Dizionario Biografico degli Italiani*, LVII, Roma 2001, pp. 361-362.
- VENTURI 1976 = F. VENTURI, *Settecento riformatore*, II, *La chiesa e la repubblica dentro i loro limiti (1758-1776)*, Torino 1976.

Sommario e parole significative - Abstract and keywords

Pier Maria Giustiniani fut évêque de Sagone, en Corse au moment où l'île rentra en révolution en 1729. Cette situation le mit en position de porter la contradiction contre les pamphlétaires corses qui occupèrent le devant de la scène, Giulio Matteo Natali, auteur du *Disinganno* et Don Gregorio Salvini, qui signa en 1758 la *Giustificazione*. Il opposa aux tenants de la remise en cause de l'ordre génois dans l'île, présenté comme tyrannique, une doctrine empruntée à saint Paul et à l'évêque Jacques-Bénigne Bossuet, prônant un respect absolu envers les autorités de la République.

Parole significative: Evêque, Révolution, Corse, Brochure, Saint Paul, Bossuet.

Pier Maria Giustiniani was bishop of Sagone, in Corsica at the time when the island went into revolution in 1729. This situation put him in a position to bring the contradiction against the Corsican pamphleteers who occupied the front of the scene, Giulio Matteo Natali, author of *Disinganno* and Don Gregorio Salvini, who signed the *Giustificazione* in 1758. He opposed to the tenants of the questioning of the Genoese order on the island, presented as tyrannical, a doctrine borrowed from Saint Paul and from the bishop Jacques-Bénigne Bossuet, advocating an absolute respect towards the authorities of the Republic.

Keywords: Bishop, Revolution, Corsica, Pamphlet, Saint Paul, Bossuet.

INDICE

<i>Presentazione</i>	pag.	5
Tabula gratulatoria	»	7
<i>Gian Savino Pene Vidari</i> , Il percorso delle istituzioni di Storia Patria di Genova e Torino: il contributo di Dino Puncuh	»	9
<i>Simone Allegria</i> , <i>Rainerius tunc comunis Cortone notarius</i> . Contributo alla storia del documento comunale a Cortona nella prima metà del XIII secolo	»	23
<i>Fausto Amalberti</i> , Scorci di vita quotidiana a Ventimiglia (secc. XV-XVI)	»	57
<i>Serena Ammirati</i> , <i>Cum in omnibus bonis ...</i> Un inedito frammento berlinese tra papirologia e paleografia	»	79
<i>Michele Ansani</i> , Pratiche documentarie a Milano in età carolingia	»	95
<i>Giovanni Assereto</i> , Genova e Francesco Stefano (1739)	»	113
<i>Michel Balard</i> , I Giustiniani: un modello degli 'alberghi'?	»	131
<i>Laura Balletto</i> , Brevi note su Antonio Pallavicino, vescovo di Chio (1450-1470)	»	141
<i>Ezio Barbieri</i> , Frammenti e registri notarili pavesi e vogheresi del Trecento presso l'Archivio di Stato di Pavia	»	163
<i>Enrico Basso</i> , L'affermarsi di un legame commerciale: Savona e la Sardegna all'inizio del XIV secolo	»	183
<i>Denise Bezzina</i> , The two wills of Manuele Zaccaria: protecting one's wealth and saving one's soul in late thirteenth-century Genoa	»	205
<i>Carlo Bitossi</i> , Assassinio politico o vendetta? La morte di Gian Pietro Gaffori e la rivoluzione corsa (1753)	»	231

<i>Marco Bologna</i> , «Non ha la minima idea, cara, di quanto c'è sepolto nella mia vita». Note esplicative sui processi di formazione degli archivi di persone	pag. 253
<i>Roberta Braccia</i> , Spedizionieri, vetturali e navicellai: considerazioni su due <i>discursus legales</i> del Settecento	» 265
<i>Paolo Buffo</i> , Spunti cancellereschi e autonomie dei redattori nella documentazione del principato sabaudo (secoli XII e XIII): nuove proposte di indagine	» 285
<i>Marta Calleri</i> , Un notaio genovese tra XII e XIII secolo: Oberto scriba <i>de Mercato</i>	» 303
<i>Maria Cannataro † - Pasquale Cordasco</i> , Per la storia della chiesa di Taranto nel XIV secolo	» 325
<i>Cristina Carbonetti Vendittelli</i> , Il <i>Breve de terris et vineis et silvis que sunt Sancte Agathe</i> . Un inventario romano di beni fondiari del XII secolo	» 343
<i>Maela Carletti</i> , Il Protocollo di San Benvenuto amministratore e vescovo della Chiesa di Osimo (1263-1282). Un primo resoconto	» 359
<i>Carlo Carosi</i> , Riflessioni su un singolare contratto di commenda	» 381
<i>Antonio Ciaralli</i> , Documenti imperiali tra realtà e contraffazione. La pretesa cessione a Nonantola del monastero di Santa Maria di Valfabbrica	» 395
<i>Diego Ciccarelli</i> , I Genovesi a Palermo: la <i>Capela Mercatorum Ianuensium</i> (sec. XV)	» 419
<i>Luca Codignola</i> , Ceronio, Rati, e le prime relazioni tra Genova e il Nord America, 1775-1799	» 439
<i>Lia Raffaella Cresci</i> , Provvidenza divina o sorte? Un problema irrisolto nell'opera storica di Leone Diacono	» 459
<i>Davide Debernardi</i> , I papiri della Società Ligure di Storia Patria	» 477
<i>Corinna Drago Tedeschini</i> , <i>Le societates officii scriptoriae</i> nei libri <i>instrumentorum</i> dell'Archivio della Romana Curia (1508-1510)	» 489

<i>Bianca Fadda - Alessandra Moi - Marco Palma - Andrea Pergola - Roberto Poletti - Mariangela Rapetti - Cecilia Tasca, Laocoontis simulacrum hoc ... vidi: una nota manoscritta nell'incunabolo 15 della Biblioteca Universitaria di Cagliari</i>	pag. 513
<i>Bianca Fadda - Cecilia Tasca, La Sardegna giudiciale nell'Archivio del Capitolo di San Lorenzo di Genova e un 'nuovo' documento di Barisone I d'Arborea</i>	» 523
<i>Riccardo Ferrante, Legge, giustizia, e sovranità nella Francia del secondo Cinquecento. Appunti per una storia della 'legalità' in Europa continentale</i>	» 549
<i>Paolo Fontana, «Lo specchio della vita» di madre Maria Agnese di Gesù (1693-1761). Monachesimo femminile e direzione spirituale nel Carmelo genovese del Settecento</i>	» 561
<i>Maura Fortunati, Mediazione ed arbitrato a Savona nel primo basso medioevo</i>	» 587
<i>Fausta Franchini Guelfi, Nuovi documenti per Francesco Maria Schiaffino in San Siro a Genova-Nervi e per il patrimonio artistico della casaccia di Santa Maria di Caprafico</i>	» 605
<i>Stefano Gardini - Mauro Giacomini, Venticinque anni di consumi e produzioni culturali: aspetti quantitativi e spunti qualitativi dal database della sala di studio dell'Archivio di Stato di Genova (1991-2016)</i>	» 619
<i>Bianca Maria Giannattasio, Il cibo ed i Romani: un rapporto complesso</i>	» 669
<i>Antoine-Marie Graziani, «Si è risposto a Lutero e si risponde ogni giorno agli eretici»: Pier Maria Giustiniani l'antijustificateur</i>	» 681
<i>Ada Grossi, Le cariche comunali lodigiane fino al 1300: note a margine degli Atti del comune di Lodi</i>	» 705
<i>Paola Guglielmotti, La storia dei 'non genovesi' dall'anno 2000: il contributo dei medievisti attivi nel contesto extraitaliano agli studi sulla Liguria</i>	» 727
<i>Valeria Leoni, Il Collegio dei notai di Cremona e le origini dell'archivio notarile</i>	» 751

<i>Sandra Macchiavello</i> , Repertorio dei notai a Genova in età consolare (1099-1191)	pag. 771
<i>Marta Luigina Mangini</i> , Parole e immagini del perduto <i>Liber instrumentorum porte Cumane</i> (Milano, metà del secolo XIII)	» 801
<i>Paola Massa</i> , La gestione tecnico-organizzativa di un 'edificio da carta' a metà Seicento	» 825
<i>Patrizia Merati</i> , Produzione e conservazione documentaria tra X e XI secolo in area lariana: il notaio <i>Teodevertus</i> e la sua clientela laica	» 851
<i>Bianca Montale</i> , Politica e amministrazione a Genova dall'Unità a Porta Pia	» 879
<i>Angelo Nicolini</i> , Nel porto di Savona, 1500-1528: una finestra sul Mediterraneo?	» 899
<i>Antonio Olivieri</i> , L'ospedale di Sant'Andrea di Vercelli nei decenni a cavallo tra Due e Trecento. L'acquisizione di patrimoni connessi con l'esercizio del credito e i suoi riflessi archivistici	» 923
<i>Sandra Origone</i> , Rodi dei Cavalieri e i Genovesi	» 947
<i>Arturo Pacini</i> , Algeri 1541: problemi di pianificazione strategica di un disastro annunciato	» 965
<i>Martina Pantarotto</i> , <i>Vox absentiae</i> : tracce di un archivio conventuale disperso e distrutto. Santa Maria delle Grazie di Bergamo (OFM Obs.)	» 993
<i>Alberto Petrucciani</i> , L'«altra» biblioteca Durazzo: un catalogo (quasi) sconosciuto	» 1005
<i>Giovanna Petti Balbi</i> , Tomaso Campofregoso, uomo di cultura, bibliofilo, mecenate	» 1023
<i>Luisa Piccinno</i> , Grandi porti e scali minori nel Mediterraneo in età moderna: fattori competitivi e reti commerciali	» 1045
<i>Vito Piergiovanni</i> , Il valore del documento alle origini della scienza del diritto commerciale: Sigismondo Scaccia giudice a Genova nel XVII secolo	» 1061
<i>Valeria Polonio</i> , Battaglie fiscali nel tardo Quattrocento genovese: clero e laici	» 1069

- Marco Pozza*, Viviano, *scriptor, notarius et iudex*: un notaio al servizio della cancelleria ducale veneziana (1204-1223) pag. 1093
- Maria Stella Rollandi*, Questioni di confine e regime delle acque. Matteo Vinzoni e il feudo di Groppoli in Lunigiana (1727-1760) » 1111
- Antonella Rovere*, Una ritrovata pergamena del secolo XII e il suo contesto di produzione » 1137
- Valentina Ruzzin*, *Inventarium conficere* tra prassi e dottrina a Genova (secc. XII-XIII) » 1157
- Eleonora Salomone Gaggero*, *Hic jacet corpus Quintii Martii Rom. Coss.* La spedizione del console Q. Marcio Filippo contro i Liguri Apuani fra fantasia e realtà » 1183
- Anna Maria Salone Gobat*, La Val Grue. Brevi notizie storiche sui paesi della valle » 1207
- Rodolfo Savelli*, Virtuosismi in tipografia. A proposito di tre edizioni del *Corpus iuris civilis* (1580-1587) » 1227
- Lorenzo Sinisi*, Processo e scrittura prima e dopo il Concilio Lateranense IV: alcune considerazioni » 1251
- Francesco Surdich*, Gli indigeni della Terra del Fuoco nel diario di viaggio di Charles Darwin » 1277
- Caterina Tristano*, I percorsi della spiritualità sui fogli di un libro: il Salterio di san Romualdo a Camaldoli » 1291
- Gian Maria Varanini*, Una riunione della *curia vassallorum* del monastero di Santa Maria in Organo di Verona nel 1260. Pratiche feudali, lessico 'comunale' » 1341
- Marco Vendittelli*, I *Capitula* del castello di Carpineto nel Lazio del 1310 » 1357
- Stefano Zamponi*, Gli statuti di Pistoia del XII secolo. Note paleografiche, codicologiche, archivistiche » 1367
- Andrea Zanini*, Filantropia o controllo sociale? Le opere assistenziali di un feudatario del Settecento » 1387

QUADERNI DELLA SOCIETÀ LIGURE DI STORIA PATRIA

DIRETTORE

Carlo Bitossi

COMITATO SCIENTIFICO

GIOVANNI ASSERETO - MICHEL BALARD - CARLO BITOSSI - MARCO BOLOGNA -
STEFANO GARDINI - BIANCA MARIA GIANNATTASIO - PAOLA GUGLIELMOTTI -
PAOLA MASSA - GIOVANNA PETTI BALBI - VITO PIERGIOVANNI - VALERIA
POLONIO - † DINO PUNCUH - ANTONELLA ROVERE - FRANCESCO SURDICH

Segretario di Redazione

Fausto Amalberti

✉ redazione.slsp@yahoo.it

Direzione e amministrazione: PIAZZA MATTEOTTI, 5 - 16123 GENOVA
Conto Corrente Postale n. 14744163 intestato alla Società

🖨 <http://www.storiapatriagenova.it>

✉ storiapatria.genova@libero.it

Editing: *Fausto Amalberti*

ISBN - 978-88-97099-45-1 (a stampa)

ISSN 2421-2741 (a stampa)

ISBN - 978-88-97099-48-2 (digitale)

ISSN 2464-9767 (digitale)

finito di stampare dicembre 2019

Status S.r.l. - Genova

ISBN - 978-88-97099-45-1 (a stampa)

ISBN - 978-88-97099-48-2 (digitale)

ISSN 2421-2741 (a stampa)

ISSN 2464-9767 (digitale)